



## COACH OMNIUM

*Société d'études & de conseil spécialisée dans  
le tourisme & l'hôtellerie depuis 1991*

12, Avenue du Maine – 75015 Paris  
Tél : 01 53 63 11 00

[www.coachomnium.com](http://www.coachomnium.com)

**Livret exclusif sur les espaces de coworking hôteliers  
par Coach Omnium**

Juin 2018

# Et si vous montiez et proposiez un espace de coworking dans votre hôtel ?

Le **coworking**, oui, vous savez, ce sont ces espaces ouverts, avec des tables, des niches, de la connectique, du Wifi haut à très haut débit... au décor cosy, parfois branché, design et souvent très sympathique... pour travailler, réfléchir ou discuter en groupe ou seul. Si le concept n'est finalement pas si nouveau que cela — on recense déjà près de 14.000 lieux de ce type dans le monde —, **une petite partie de l'hôtellerie s'est récemment emparée du thème** et cherche à l'exploiter en parallèle à son activité principale.

Avec le *lifestyle*, on ne parle désormais plus que de ça. Quitte parfois à appeler *coworking* ce qui ne l'est pas. Et si son chiffre d'affaires pour les hôteliers reste encore modeste, il leur permet de s'ouvrir à de nouveaux publics non hébergés, **voisins de leur établissement**. L'hôtel n'est plus pour les seuls voyageurs.

Chez Coach Omnium, **on aime sortir des sentiers battus**, ce qui fait que le sujet du coworking en général et dans l'hôtellerie en particulier nous a franchement plu. Alors on vous en parle.

## — AIMABLE AVERTISSEMENT —

**Ce dossier exclusif et son étude intégrée sont offerts par Coach Omnium.**

Financés à compte d'auteur, ils ont été pensés, élaborés et traités par Coach Omnium, société d'études et de conseil spécialisée dans l'hôtellerie, le tourisme et le tourisme d'affaires / MICE.

Les reventes, cessions et reproductions du contenu de ce rapport sont interdites sans l'autorisation de Coach Omnium.

**Coach Omnium est propriétaire des droits** selon la Loi N° 57-298 du 11 mars 1957 sur la propriété commerciale, industrielle, littéraire et artistique (Journal Officiel du 14 mars 1957 et rectificatif Journal Officiel du 19 avril 1957). Mention obligatoire après autorisation : "source Coach Omnium".

• Copyright — © 2018 / Coach Omnium —  
[coachomnium.com](http://coachomnium.com)

Le coworking, *comment ça marche, à qui cela s'adresse, pour quels prix, pour y faire quoi, comment l'équipe t-on, pourquoi des hôteliers ont voulu se lancer dans cette nouvelle offre ?* Et beaucoup de choses encore.

**La plupart des hôtels** situés plutôt en centre ville (généralement en grande agglomération), dans un quartier d'affaires ou à côté d'axes stratégiques (gare, aéroport...) peuvent imaginer opter pour ce type d'offre.

L'espace de coworking peut être intelligemment installé dans le hall de l'hôtel s'il est assez grand, dans une salle de réunions ou dans une place perdue. S'il donne en vitrine sur rue, c'est bien sûr encore mieux pour attirer plus facilement une clientèle extérieure.

Ce livret-conseil a été pensé et élaboré **par les équipes de Coach Omnium**, à compte d'auteur. Il vous est offert comme la majorité de nos dossiers publics, que vous trouverez à la page « **BONUS** » sur notre site.

*Faites-en bon usage !*



# LA NAISSANCE DU COWORKING



Le coworking présente **plusieurs avantages**. Il permet aux travailleurs freelances et aux startups de bénéficier d'un **lieu de travail en dehors de chez soi**, permettant de séparer la vie personnelle de la vie professionnelle. Ces espaces sont de véritables aubaines, tant sur le **plan du réseautage** que sur le **plan économique**. Se retrouver dans un espace ouvert permet de **rencontrer d'autres professionnels** qui pourraient devenir de futurs partenaires ou des collègues de travail, mais également de partager des connaissances et des compétences. Cela peut également être des **lieux de rendez-vous professionnels**. Ce partage d'espace se fait aussi ressentir sur le plan financier avec une **location modulable** (à l'heure, à la demi-journée, à la journée, voire au mois). Cela permet une certaine souplesse pour les entrepreneurs qui n'ont pas toujours une visibilité sur le long terme.

Mais, le coworking présente également **quelques inconvénients**. La location de postes en open space (avec du monde) **peut être contraignante pour les clients : pour passer ou recevoir des appels**, pour **des rendez-vous** ou encore juste pour **se concentrer, travailler en paix**. Les horaires astreignants de certains espaces de coworking peuvent également être un frein, ne laissant **pas une grande flexibilité** aux travailleurs / utilisateurs.

- Le coworking désigne à la fois un **lieu de travail ouvert et partagé**, et un **mode de travail collaboratif, en réseau**, permettant de créer des interactions entre les différents professionnels qui s'y trouvent.
- Cette notion de coworking émerge **dès la fin des années 1990**, notamment avec ce que l'on appelait à l'époque les *hackerspaces*, des espaces ouverts et collaboratifs, souvent tournés autour de l'informatique ou la technologie. Dès lors, ce type d'espace va se développer à travers le monde. **En 2002, ouvre la Schraubensfabrick en Autriche**, un espace communautaire dédié aux entreprises.
- Mais, c'est **en 2005, à San Francisco**, que le programmeur américain Brad Neuberg crée officiellement le **premier espace de coworking** avec des bureaux en open space, un accès Wifi, des déjeuners en commun, des séances de méditation, etc. **En France**, le premier lieu de coworking reconnu comme tel est *La Cantine*, **ouvert en 2008**.
- À travers le monde, on estime qu'il y a **près de 14.000 espaces de coworking**. Fin 2017, la plateforme *Bureaux À Partager* recensait 600 espaces de coworking en France, soit environ 4 % de l'offre mondiale.
- Les coworkers sont principalement des **freelances**, des **startups** et des **TPE**. Néanmoins, on observe depuis ces dernières années, **l'arrivée de grands groupes** sur ce marché, actant pour de nouvelles méthodes de travail innovantes et adaptées au monde actuel.
- Si les espaces de coworking se sont fortement développés récemment, c'est parce qu'ils s'inscrivent totalement **dans l'air du temps**. La conception du travail a évolué, et le nombre de startups et de travailleurs indépendants a fortement augmenté. Une des principales raisons est sans aucun doute la place qu'a pris Internet, qui a rendu les **horaires de travail plus flexibles**, tout comme le télétravail possible.
- Les espaces de coworking permettent aujourd'hui de satisfaire les attentes de ces nouveaux Indépendants, qui travaillent souvent depuis chez eux, en leur proposant **un espace de travail à prix raisonnable**, non engageant et donc sans les contraintes d'un bail classique, avec la possibilité de rencontrer d'autres indépendants et ainsi se constituer un réseau professionnel, le cas échéant.
- Ces lieux de coworking, pensés autour du **réseautage** et du **collaboratif**, s'inscrivent parfaitement dans **la tendance lifestyle que l'on observe dans l'hôtellerie** depuis quelques années. Ce concept repose sur le fait de se sentir comme à la maison lorsqu'on est à l'hôtel. Pour les espaces de coworking, on retrouve cette idée avec des lieux dynamiques, design et confortables pour travailler comme chez soi, ou presque.



## ■ Le coworking dans les hôtels

Avec le déploiement des espaces de coworking à travers le monde, après les cafés, les restaurants... **c'est au tour des hôtels de surfer sur cette vague**. Les nouvelles chaînes hôtelières qui se positionnent sur la tendance *lifestyle* accordent à ces offres de coworking une réelle importance. C'est le cas, *par exemple* :

- De **CitizenM** qui s'inscrit complètement dans la tendance *lifestyle* avec des zones ouvertes et un mode de fonctionnement « comme à la maison ». Chaque espace a été pensé pour faciliter le service aux clients et les rendre acteurs de leur séjour. Ces hôtels proposent de grandes aires de travail équipées, dans une ambiance design et cosy.
- Des **Nomad Hotels** qui proposent des lieux de vie alliant confort, modularité et technologie. Le client peut choisir et créer son propre usage dans l'hôtel suivant ce qui lui tient plus à cœur : le travail, le bien-être, la déconnexion, etc. Ces hôtels ont un espace de travail totalement décloisonné au niveau du lobby, équipé et gratuit pour tous, ouvert 24h/24 et 7j/7.
- Des **OKKO Hôtels** offrant aux clients hébergés ainsi qu'aux clients extérieurs de profiter de leur « Club » mettant à disposition un grand hall de travail dans le lobby (200 à 300 m<sup>2</sup>) avec accès au Wifi, une sélection de journaux, du snacking à disposition, etc. Pour cela, il est nécessaire de réserver un « Pass Club » en louant à l'heure, à la demi journée ou à la journée (pour les clients extérieurs à l'hôtel).

On recense également quelques indépendants qui se positionnent sur cette tendance du coworking :

- L'hôtel **BOB** (Business On Board), du groupe Elégancia, se revendique comme le premier hôtel parisien avec des espaces de coworking ouverts à tous.
- Le **7hotel & Fitness**, à proximité de Strasbourg, propose une offre totalement dédiée au coworking, mais également des bureaux fixes louables au mois.



### Coworking VS. Business corner

Dans l'hôtellerie, l'espace de coworking peut être présenté de deux façons. Il peut s'agir d'une partie du **lobby** complètement ouverte, ou bien d'une **salle à part dédiée au coworking** où plusieurs utilisateurs se retrouvent dans la même pièce. Dans les deux cas, ces concepts doivent proposer un ameublement pour le travail : *bureaux, tables, chaises... des prises (classiques et USB), du Wifi haut à très haut débit, des boissons (très fréquents)...*

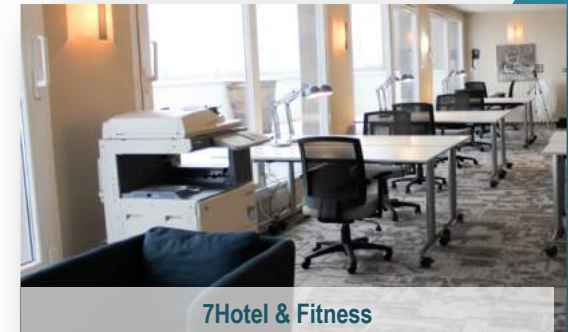
À noter que **ces offres se différencient du business corner** qui est généralement un petit espace dans l'hôtel proposant un ordinateur, voire une imprimante, réservé à la clientèle hébergée.



Nomad Hotel



OKKO Hôtel



7Hotel & Fitness

## ■ Des groupes hôteliers qui se positionnent sur le coworking

- Plusieurs **grands groupes hôteliers** ont bien compris cet engouement pour le coworking, moyen de s'ouvrir à une clientèle extérieure non hébergée, et ont décidé de se positionner sur le secteur. Et parfois même en-dehors de leurs hôtels.
- En 2017, le groupe **Mama Shelter** a lancé la filiale **Mama Works**, avec une première implantation à Lyon, puis à Bordeaux et prochainement à Lille. Le groupe propose plusieurs packages :
  - **Mama Office** qui permet de louer des bureaux privés accessibles 24H/24 7jours/7 (à partir de 379 €/mois),
  - **Mama Suite** avec des bureaux personnalisés, une salle de réunions privée ou un showroom,
  - **Mama Desk** permet de profiter d'un bureau en open space avec casier personnel, des phone booths, des salles de réunions... (à partir de 299 €/mois),
  - **Mama Adress** offre la domiciliation de sa société dès 39 €/mois,
  - **Mama Events and Meetings** met à disposition des espaces de réunions / séminaires,
  - **Mama Mobile** permet de choisir son environnement de travail selon l'envie : bureau, canapé... (à partir de 5 €/heure ou 29 €/journée).
- Au cours de l'année 2017, **le groupe hôtelier AccorHotels** s'est associé à **Bouygues** pour développer **Nextdoor**, une société qui propose des espaces de travail collaboratifs. Actuellement, on recense 8 lieux de travail à travers la France, dont 6 en Île-de-France et 2 à Lyon. Le groupe a pour objectif d'ouvrir environ 80 espaces de coworking en Europe d'ici 2022.
- Nextdoor propose 3 types d'abonnement, avec des variations de tarifs entre Lyon et l'Île-de-France :
  - **Offre « plein temps »** (accès 7jour/7 24heure/24) : 300 € HT/mois pour l'Île-de-France et 240 € HT/mois pour Lyon,
  - **Offre « mi-temps »** (12 jours par mois maximum) : 210 € HT/mois pour l'Île-de-France et 140 € HT/mois pour Lyon,
  - **Offre « journée »** : 25 € HT/jour pour l'Île-de-France et 20 € HT/jour pour Lyon.
- **Le Pass** à partir de 20 € HT / mois pour une journée de coworking par mois (lieu et date au choix) avec accès à l'ensemble du réseau Nextdoor, au catalogue des produits Nextdoor et la possibilité d'assister à des conférences, ateliers, afterwork, etc.



Nextdoor – Issy-les-Moulineaux



Nextdoor – La Défense



Mama Works – Lyon

# PLATEFORMES HÔTELIÈRES DE COWORKING



- Lancée en 2016, **AirOffice** est une plateforme de réservation d'espaces de coworking dans des **boutique-hôtels**. Actuellement, la plateforme permet de réserver dans une trentaine d'établissements, uniquement sur Paris. Pour environ 5 € HT de l'heure, il est possible d'obtenir une place dans un des espaces communs des différents hôtels de la capitale. La réservation comprend l'accès au Wifi, la mise à disposition de chargeurs téléphoniques, la presse en libre service, des boissons (thé/café) et un service de conciergerie. Les espaces de coworking AirOffice sont ouverts du lundi au samedi de 7h à 21h. La plateforme permet aussi aux utilisateurs de bénéficier d'une remise de -20 % sur les services annexes comme le petit déjeuner, le spa/hammam ou la salle de sport, le cas échéant, des hôtels partenaires.



- Présente seulement sur Paris, la plateforme **Take A Seat** propose des espaces de coworking dans une dizaine d'établissements sur Paris, dont **4 sont des hôtels**. Sur le site on trouve les tarifs des espaces à l'heure et à la journée, les horaires de chaque espace et les places disponibles. Parmi les hôtels référencés sur la plateforme, les tarifs à l'heure vont de 4 à 6 €, et de 17 à 26 € pour la journée. Il est également possible de s'abonner au mois, pour 200 €, afin de bénéficier de tous les espaces en illimité.



- Le groupe **AccorHotels** s'est également positionné sur cette tendance du coworking en proposant la plateforme **Easywork by Mercure**, inaugurée début 2014 dans l'hôtel Mercure Paris Gare de Lyon. Aujourd'hui, le site compte 6 hôtels Mercure à travers la France (1 à Nantes, 1 à Bordeaux, et 4 en Île-de-France) qui disposent d'espaces de travail aménagés, modulables et design. Les horaires et tarifs varient en fonction des hôtels : entre 5 et 10 € HT pour 1H, entre 15 et 20 € HT pour la demi-journée et entre 25 et 40 € HT pour la journée.

D'autres plateformes telles que **RoomForDay**, ou le service « travailler à plusieurs » d'AccorHotels, offrent des espaces de coworking dans les **hôtels**. Mais, à la différence des plateformes citées plus haut, celles-ci ne mettent en location, comme aires de coworking, **seulement des chambres à louer à la journée** ou bien des **salles de réunions à privatiser**. Ce concept de louer des chambres à la journée ou à la demi-journée existe depuis de nombreuses années. Plusieurs hôtels proposaient de déplacer l'équipement des chambres pour transformer l'espace en lieu de travail, d'entretien d'embauche, etc. Une tendance qui ne s'apparente plus vraiment au concept du coworking tel qu'il est pensé aujourd'hui.



## Remarques

À ce jour, **nous ne connaissons pas réellement l'impact** que peuvent avoir ces plateformes sur les hôtels qui y sont présents.

Néanmoins, on observe que parmi les hôtels que nous avons contactés, qui sont référencés chez ces opérateurs, certains affirment « **ne pas avoir d'espace de coworking** », d'autres expliquent mettre à disposition leur lobby « **sans que celui-ci soit adapté et pensé pour le coworking** », ou encore certains affirment être sur une plateforme bien qu'ils n'aient encore jamais reçu de client par ce biais.

On peut donc légitimement se poser la question de **la méthodologie de référencement des hôtels** et de l'impact commercial des plateformes concernés...



Le recensement des espaces de coworking dans les hôtels en France, le plus exhaustif possible, se base sur les différentes plateformes citées précédemment et via des recherches Google par mots clés : « coworking hôtels », « espace coworking hôtellerie », « coworking dans un hôtel » sur l'ensemble du territoire français et dans 15 grandes villes françaises (Paris, Lyon, Nantes, Bordeaux, Marseille...). Si certains hôtels n'ont pas été répertoriés, on peut penser qu'ils sont mal référencés et donc difficilement trouvables par les clientèles intéressées, sinon invisibles sur le Net.

Ainsi, nous recensons une quarantaine d'hôtels mentionnant la présence d'un espace de coworking sur leur site internet. Sont exclus de ce référencement les hôtels proposant un business corner ou une ou des chambres comme espace de travail. Pour connaître plus en détails les attentes et les profils des coworkers, nous en avons contacté une vingtaine.

## ■ Tarifs & réservation

- Les 2/3 des hôtels recensés facturent l'accès à leur espace de coworking, aussi bien aux clientèles extérieures qu'aux clientèles hébergées. Le plus souvent, les tarifs sont proposés à l'heure (en moyenne 6 €), à la demi-journée (en moyenne 16 €) ou à la journée (en moyenne 27 €) — tarif moyen par personne en France.
- On constate un écart de prix entre les hôtels franciliens et ceux de province, notamment sur les tarifs moyens à la demi-journée et à la journée :
  - Demi-journée Île-de-France : 19,3 € / Demi-journée — hors Île-de-France : 14,3 €,
  - Journée Île-de-France : 29 € / Journée — hors Île-de-France : 24,9 €.
- Néanmoins, les écarts tarifaires peuvent être significatifs au sein même de l'Île-de-France avec, par exemple, l'hôtel Ibis Paris Gare de l'Est TGV qui propose la demi-journée (3H) à 39 €.
- Bien que la réservation au mois soit répandue dans les espaces de coworking dits « classiques », cela est plus rare dans les coworking hôteliers. Parmi tous les hôtels recensés, seulement deux proposent cette option : l'hôtel Mercure Montmartre à Paris (à partir de 535 € le mois) et le 7Hotel&Fitness près de Strasbourg (à partir de 195 €).
- Certains hôtels proposent leur espace de coworking gratuit et en libre accès comme le 9Hôtel République à Paris, l'hôtel Comédie Saint-Roch à Montpellier, ou bien les hôtels Nomad.
- À noter que d'autres établissements, comme le BOB Hôtel à Paris, le COQ Hôtel à Paris ou les Okko Hôtels, par exemple, font payer l'accès à leurs espaces de coworking uniquement aux clientèles non hébergées.
- De manière générale, il n'est pas obligatoire de réserver à l'avance. Néanmoins, sur la trentaine d'hôtels proposant des espaces de coworking payants, plus d'1/3 conseillent de réserver au préalable car, selon l'affluence et la localisation, il n'est pas rare que l'espace de travail soit complet.
- Des hôtels comme l'Ibis Opéra Lafayette et le Grand Hôtel du Midi à Montpellier précisent qu'il est impératif que les utilisateurs de l'espace de travail réservent au préalable.

## Boissons & snacks

Les boissons type thé ou café sont généralement comprises et souvent disponibles en libre service lorsque l'accès à l'espace de coworking est payant.

Quelques hôtels peuvent également inclure du snacking.



## Équipements & connectivité

Les espaces de coworking recensés ont tous été pensés pour le travail et disposent ainsi de l'équipement nécessaire et attendu, à savoir : du mobilier adapté au travail, de nombreuses prises (classiques et USB), du Wifi en haut débit, la mise à disposition d'une imprimante dans certains cas.

## ■ Les profils

- Il ressort de cette analyse que la cible principale pour ces espaces de coworking hôteliers est **la clientèle extérieure qui représente environ 80 % des utilisateurs**. Cela peut s'expliquer par le fait que les clientèles hébergées ont tendance à rester travailler dans leur chambre, comme nous l'affirment plusieurs hôteliers. Une tendance également confirmée par **notre dernière étude de 2017 sur les clientèles hôtelières** (voir encadré ci-contre).
- Parmi les utilisateurs d'espaces de coworking, deux profils se distinguent :
  - **Ceux qui tiennent des réunions** en comité très réduit (2 à 3 personnes) ou font passer des entretiens,
  - **Les travailleurs venant seuls**, soit parce qu'ils sont de passage, soit parce qu'ils cherchent des lieux de travail en dehors de leur domicile.
- D'une manière générale, les hôteliers affirment qu'il est beaucoup plus fréquent de voir **des petits groupes de 2 à 4 personnes** que des individuels.
- La mise en place d'espaces de coworking dans les hôtels étant assez récente, les clientèles d'habitues ne semblent pas encore s'être formées.

## ■ Les attentes

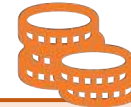
- En termes d'attentes des utilisateurs, les hôteliers interrogés par Coach Omnium affirment que **la localisation de l'établissement est un critère essentiel pour les coworkers**. On constate effectivement que les hôtels disposant d'espaces de coworking sont généralement situés dans des grandes villes, dans des quartiers d'affaires ou à proximité d'axes stratégiques (gare, par exemple) pour favoriser la venue d'une clientèle extérieure. De plus, **les hôtels sont jugés globalement plus calmes** que les restaurants ou les cafés, et sont donc des endroits propices au travail.

## ■ Les motifs de création d'un espace de coworking

- **Les raisons évoquées par les hôteliers pour ouvrir un espace de coworking** peuvent être nombreuses : une forte demande, une nouvelle tendance à la mode, une activité supplémentaire source de revenus, un espace disponible à combler, pas ou peu d'offre de coworking aux alentours, l'ouverture vers un public extérieur à l'hôtel...
- La moitié des hôtels interrogés ont mentionné le motif **d'une importante demande des start-up et TPE/PME** situées à proximité de leur hôtel, justifiant la création d'un espace de coworking.
- L'optimisation d'espaces inutilisés est également une raison récurrente, incitant les hôteliers à proposer ce concept « tendance ». Par exemple, dans certains hôtels, **les salles de petits déjeuners sont reconverties** en espaces de coworking l'après-midi.



Selon une étude de Coach Omnium de 2017 sur les clientèles hôtelières, **25 % des clients d'hôtels disent travailler dans le lobby** contre 50 % dans leur chambre ; les lobbys d'hôtels n'étant cependant pas toujours adaptés.



### Chiffre d'affaires

**Le coworking ne représente qu'une infime partie du chiffre d'affaires des hôtels** (très largement inférieur à 5 %).

En effet, le tarif du coworking est dérisoire comparé à celui d'une chambre et la demande reste réduite. Cela peut s'expliquer par la différence entre le prix d'une chambre et le prix d'une place en coworking, de la demande, etc.



# Présentation *flash* de **COACH OMNIUM**



**Coach**  
omnium

Fondé en 1991 par Mark Watkins, **COACH OMNIUM**, spécialisé dans le conseil stratégique et les études marketing et économiques dans le tourisme et l'hôtellerie, est un des premiers cabinets avec cette expertise en France.

Doté d'une forte notoriété dans le secteur touristique, **notre signature représente une véritable caution** vis-à-vis les banques, institutionnels et investisseurs.

Nous intervenons dans les secteurs du *tourisme d'affaires (MICE)*, de l'hôtellerie dans toutes les gammes, des hébergements touristiques (résidences de tourisme, villages vacances), de la restauration hôtelière, des loisirs, des casinos et des spas (via notre filiale Coach Omnium & Spa).

Sachez que nous consacrons chaque année près de 9 % de notre chiffre d'affaires en **Recherche & Développement**, notamment dans la connaissance des clientèles touristiques et hôtelières, notre grande spécialité. Nous réalisons ainsi des études à compte d'auteur. Vous pourrez récupérer les rapports de certaines de ces études sur notre site, en libre accès (rubrique « **BONUS** »).

Dans la plupart des cas, vous allez être surpris car vous ne trouverez nulle part ailleurs des travaux aussi pertinents, professionnels et intègres que les nôtres.

Informations détaillées : [coachomnium.com](http://coachomnium.com)



Etudes téléchargeables en ligne sur notre site, rubrique « **BONUS** »

## Quelques types d'interventions :

### ■ Etudes de marché / faisabilité

Pour les projets dans les hébergements touristiques (hôtels, résidences de tourisme, villages vacances), les Palais des congrès et centres de conférences, casinos, centres de loisirs,...

Coach Omnium a déjà à son actif les études sur mesure très professionnelles de plus de 3.000 projets. **3 niveaux d'études** : flash, complète et faisabilité avec compte d'exploitation prévisionnel sur 5 ans.

### ■ Sondages et études de clientèles

C'est notre grande spécialité ! Comprendre les attentes et comportements d'achat des consommateurs est la base de toute démarche marketing et d'entreprise. Etudes qualitatives (focus-group, interviews), sondages en face-à-face, enquêtes téléphoniques... nous maîtrisons tous les types d'études.

### ■ Etudes de notoriété et d'image

Nous mesurons la popularité et les aspects qualitatifs des marques et des entreprises par rapport au marché et à la clientèle. *La notoriété fait vendre !* Nous publions notamment un panorama régulier de la notoriété des chaînes hôtelières auprès des voyageurs sur notre site (voir rubrique « **BONUS** » sur notre site.

### ■ Diagnostics et repositionnements d'exploitations

Que ce soit pour des hébergements touristiques ou des centres de congrès, nous analysons les établissements de l'intérieur : rentabilité, charges, mix-clientèle, mix-marketing, organisation, ... avec pour finalité un développement et/ou un repositionnement pour les rendre plus profitables.

### ■ Audits commerciaux, visites-mystère, mesure de la qualité

Parce que nous connaissons à la fois parfaitement les rouages des entreprises du secteur et les attentes des clientèles, nous pouvons mieux que quiconque évaluer la qualité des prestations et permettre de les adapter au marché. Il en va de même dans l'organisation commerciale et les ventes.

### ■ Evaluations immobilières

Associées à des études de marché sur mesure, nos équipes réalisent des évaluations de fonds de commerce et de murs, selon plusieurs méthodes d'estimations reconnues.

### ■ Conférences et animations de conventions

**Coach**  
omnium

12, Avenue du Maine - 75015 Paris - Tél : 01 53 63 11 00  
[coachomnium.com](http://coachomnium.com) - Bureaux d'études à **Paris, Lyon, Caen et Nice**